

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne

A.S.A. HAUTE VALLÉE DE LA LOIRE
TEAM AUTO SPORT DU HAUT LIGNON



5^{ème} RALLYE NATIONAL VHC DU HAUT-LIGNON

Coupe de France des Rallyes VHC 2026
Coefficient 2

18 et 19 SEPTEMBRE 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Site internet : rallyeduhautlignon.e-monsite.com

5^{ème} Rallye VHC National P.E.A. du Haut-Lignon

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

RALLYE VHC

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des Rallyes, les Règles Spécifiques Rallyes VHC ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	Haute-Vallée de la Loire
Nom du Rallye :	5 ^{ème} Rallye VHC du Haut-Lignon
Date :	18 et 19 septembre 2026
Niveau d'inscription :	National
Eligibilité :	Coupe de France des rallyes 2026 Coefficient 2 Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne 2026 Le Challenge Jean-Paul François
Participation étrangère autorisée ?	Oui
Visa Ligue :	26/R2092030 délivré le 03/07/2026
Permis d'organisation FFSA :	N° 600 délivré le 24/07/2026
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	Pascal Magne
Téléphone :	04 71 03 81 72 (répondeur)
Mail :	asahvl@orange.fr



Comité d'Organisation	
Président :	Pascal Magne
Membres :	Comité directeur de l'ASA Haute-Vallée-de-la-Loire
Secrétariat du Rallye, Adresse :	A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE Place du Vallat 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Téléphone :	04 71 03 81 72 (répondeur)
Mail :	asahvl@orange.fr
Permanence du Rallye :	Vendredi 18 septembre de 17h45 à 22h00 : Gare du Chambon sur Lignon - Rue de la Poste 43400 LE CHAMBON sur LIGNON Samedi 19 septembre de 8h30 à la fin de l'épreuve : PC course Centre de Loisirs – 1 rue des écoles 43190 TENCE
Organisateur technique	
Nom :	Team Auto Sport Du Haut-Lignon
Adresse :	2310 Route des Champs Pélissac 43190 CHENEREILLES
Téléphone :	06 83 47 26 30
Mail :	team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Mercredi 5 août 2026
Ouverture des engagements	Mercredi 5 août 2026
Clôture des engagements	Lundi 7 septembre 2026
Parution du carnet d'itinéraire	Vendredi 11 septembre 2026
Distribution du Road-Book	A télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Reconnaisances	Samedi 12 septembre 2026 : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Dimanche 13 septembre 2026 : 8h00 à 15h00 Vendredi 18 septembre 2026 : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications administratives	Gare du Chambon sur Lignon - Rue de la Poste 43400 Le CHAMBON sur LIGNON Vendredi 18 septembre 2026 de 17h45 à 22h00

Vérifications techniques	Place centrale du CHAMBON sur LIGNON Vendredi 18 septembre 2026 de 18h00 à 22h30
Mise en place du parc de départ	Entreprise DIGONNET Route de Montfaucon – Charron 43190 TENCE Vendredi 18 septembre 2026 à 18h00
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Ancienne mairie - 1 rue de la Mairie 43400 Le CHAMBON sur LIGNON Vendredi 18 septembre 2026 à 21h30
Publication des équipages admis au départ	A l'entrée du parc départ Samedi 19 septembre 2026 à 8h00
Publication des heures et ordres de départ	A l'entrée du parc départ Samedi 19 septembre 2026 à 8h00
Briefing des pilotes	Remis aux vérifications administratives
Départ	Entreprise DIGONNET Route de Montfaucon – Charron 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026 à 9h15 (1 ^{er} VHC)
Publication des heures et ordres de départ 2 ^{ème} et 3 ^{ème} section.	Entreprise DIGONNET Route de Montfaucon – Charron 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026, à 13h00, (cf.Art. 3.3.1 modifié du Règlement standard FFSA)
Publication des résultats partiels	Entreprise DIGONNET Route de Montfaucon – Charron 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026 à partir de 10h00
Arrivée	Parking du Gymnase de la Lionchère 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026 à 20h37 (1 ^{er} VHC)
Vérifications finales	Garage Dupuy - ZA Aulagny 43290 MONTREGARD
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats	Gymnase de la Lionchère - 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026, 1/2 heure après l'arrivée du dernier concurrent au podium d'arrivée
Remise des prix	Gymnase de la Lionchère - 43190 TENCE Samedi 19 septembre 2026, 3/4 heure après l'arrivée du dernier concurrent au podium d'arrivée

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Identique au rallye moderne, sauf :

Directeur de Course :..... GAUTHIER Jacques Licence n° 36196

Commissaire Technique responsable VHC :..... CARRE Jean-Claude Licence n° 13049

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 5^{ème} Rallye VHC NPEA du Haut-Lignon doit adresser à l'adresse suivante, la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 7 septembre 2026 minuit (cachet de la poste faisant foi).

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie de la première page du Passeport Technique Historique (PTH), des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 15 (quinze) Ce nombre pourra varier en fonction du nombre total d'engagé limité à 120 (cent-vingt) voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- a) Avec la publicité facultative des organisateurs **360 € (Trois cent soixante euros)**
 - Equipage 50 % A.S.A. H.V.L. 345 € (Trois cent quarante-cinq euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L. 330 € (Trois cent trente euros)
- b) Equipage engagé en Ford Sierra :
Les droits d'engagements sont calculés en fonction de la distance entre le domicile du pilote et le lieu des vérifications. (Itinéraire le plus court via Google Maps)
 - Equipage, dont le pilote, parcourt moins de 200 Km :
300€ (Trois cents euros)
 - Equipage, dont le pilote, parcourt plus de 200 Km :
280€ (Deux cent quatre-vingt-dix euros)
 - Equipage de nationalité étrangère
260€ (Deux cent soixante euros)
- c) Sans la publicité facultative des organisateurs **720 € (Sept cent vingt euros)**
- d) Pour les pilotes ayant participé au 26^{ème} rallye de la Haute Vallée de la Loire, une remise de 30 € (Trente euros) sera effectuée. (Cumulable avec les remises « Equipage A.S.A. H.V.L. » et les « Equipage engagé en Ford Sierra »)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

Banque : Crédit Agricole Loire Haute Loire
IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044
Code BIC : AGRIFRPP845

IMPORTANT : Indiquez le NOM et Prénom du pilote dans le libellé du virement.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **11 septembre 2026**, le nombre de demandes d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P. **ORDRE DE DEPART**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P. Le rallye VHC précèdera le rallye moderne.

L'ordre de départ de la 2^{ème} section sera établi à l'issue de l'ES 2, hors pénalités, dans les conditions définies dans l'article 3.3.1 du règlement standard des rallyes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée **exclusivement** dans le parc d'assistance (Entreprise DIGONNET).

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 19 septembre **à partir de 8h00.**

➤ Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 22h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P.

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

4.8P. CARBURANT

L'équipage ou son représentant devra déclarer le carburant que sa voiture utilise durant l'épreuve. (Fiche de déclaration jointe au bulletin d'engagement)

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

6.1P. DESCRIPTION

Le 5^{ème} Rallye NPEA du Haut-Lignon représente un parcours de **243,06 km**.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte **9** épreuves spéciales d'une longueur totale de **109,71 km**. (Soit 45,14 % de chronométré)

Les épreuves spéciales sont :

1^{ère} Etape – 1^{ère} Section : Tence - Tence

ES 1 Pleyne.....	14,55 km
ES 2 Le Lignon	11,15 km
ES 3 Les Gardes	10,87 km

1^{ère} Etape – 2^{ème} Section : Tence - Tence

ES 4 Pleyne.....	14,55 km
ES 5 Le Lignon	11,15 km
ES 6 Les Gardes	10,87 km

1^{ère} Etape – 3^{ème} Section : Tence - Tence

ES 7 Pleyne.....	14,55 km
ES 8 Le Lignon	11,15 km
ES 9 Les Gardes	10,87 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- Samedi 12 septembre 2026..... 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche 13 septembre 2026..... 8h00 à 15h00
- Vendredi 18 septembre 2026 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

Identique au rallye moderne.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Tous les concurrents classés seront récompensés par des coupes et/ou trophées. Il n'y aura pas de dotation en prix.

Remise des prix : Le samedi 19 septembre 2026 à TENCE, 43190 au Gymnase de la Lionchère.
3/4 heure après l'arrivée du dernier concurrent au podium d'arrivée

Chaque équipage partant se verra offrir deux repas à l'arrivée du rallye.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe : Itinéraire et contrôles	P. 10
Plan vérifications Administratives et Techniques	P. 11
Plan liaison : Vérifications – Parc Fermé.....	P. 12
Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 13
Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 14
Plan Parc d'Arrivée	P. 15

36ème rallye national du Haut-Lignon et 5ème rallye national VHC du Haut-Lignon

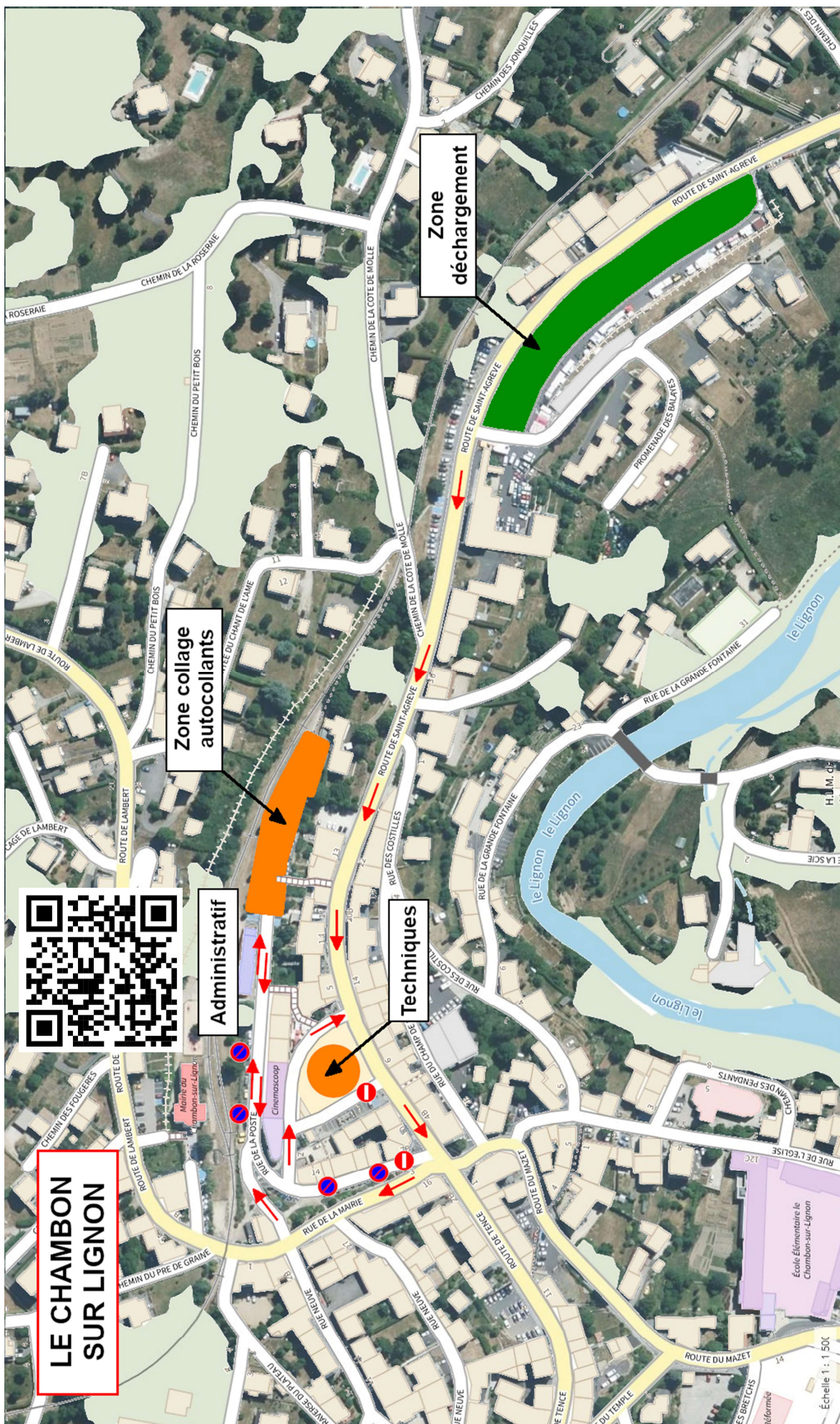
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

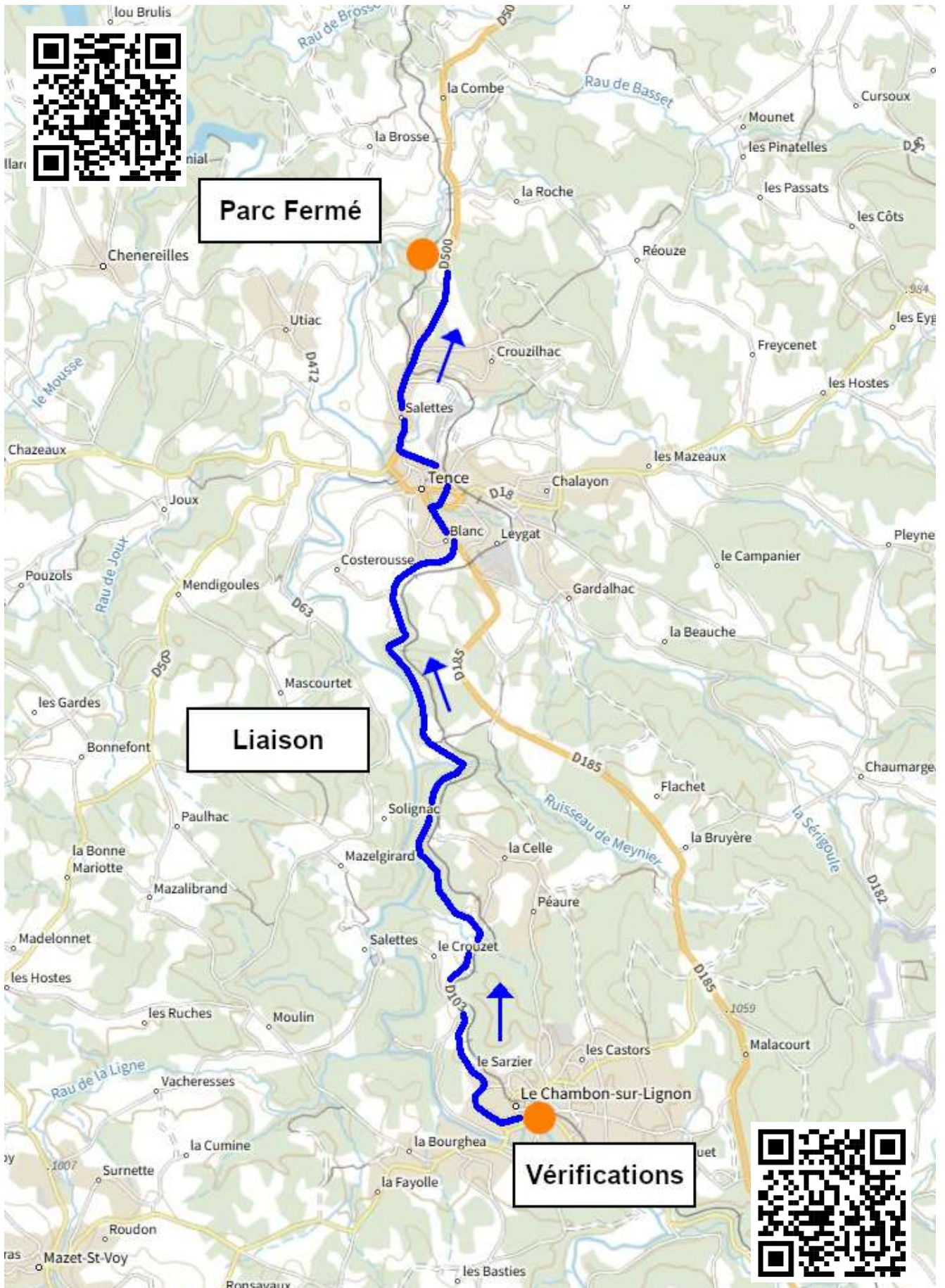
ITINERAIRE et CONTROLES

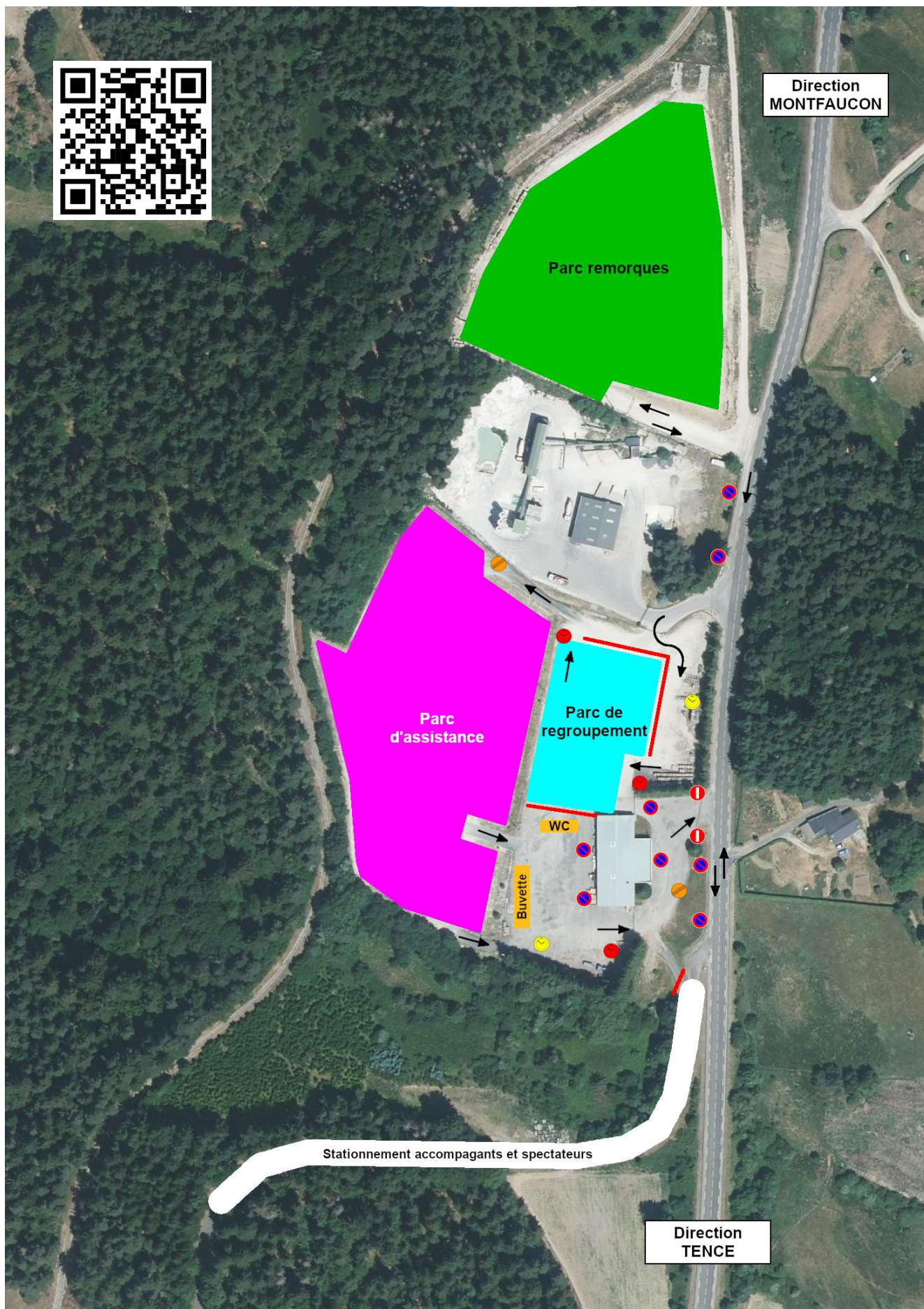
samedi 19 septembre 2026

Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:00	9:15	11:28
2ème	CH 0A	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:20	9:35	11:48
	CH 1	X Route de Réouze / Route des Passats, à droite → Les Passats		8,900	8,900	0:15	9:50	12:03
3ème	DES 1	ES - Pleyne	14,550		9,390	0:03	9:53	12:06
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			23,940			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			24,150			
	CH 2	Sur D63 devant bâtiment agricole		18,570	27,470	0:30	10:23	12:36
4ème	DES 2	ES - Le Lignon	11,150		27,970	0:03	10:26	12:39
	AES 2	Devant route d'accès à la station d'épuration			39,120			
	CPS 2	A l'angle du stade de foot			39,310			
	CH 3	Après le panneau "Freyenet", devant le bâtiment		22,870	50,340	0:35	11:01	13:14
5ème	DES 3	ES - Les Gardes	10,870		50,550	0:03	11:04	13:17
	AES 3	X D47 / Chemin de Gérenthes			61,420			
	CPS 3	X D47 / Rte. de Chazaux, à gauche sur D47 → Lapte			61,720			
	CH 3A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		45,640	95,980	1:15	12:19	14:32
	—	PARC DE REGROUPEMENT				2:00		
6ème	CH 3B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:19	16:32
7ème	CH 3C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	14:59	17:12
	CH 4	X Route de Réouze / Route des Passats, à droite → Les Passats		8,900	8,900	0:15	15:14	17:27
8ème	DES 4	ES - Pleyne	14,550		9,390	0:03	15:17	17:30
	AES 4	Sur D182, face à ancienne scierie			23,940			
	CPS 4	X D182 / Rte. de Gardailhac			24,150			
	CH 5	Sur D63 devant bâtiment agricole		18,570	27,470	0:30	15:47	18:00
9ème	DES 5	ES - Le Lignon	11,150		27,970	0:03	15:50	18:03
	AES 5	Devant route d'accès à la station d'épuration			39,120			
	CPS 5	A l'angle du stade de foot			39,310			
	CH 6	Après le panneau "Freyenet", devant le bâtiment		22,870	50,340	0:35	16:25	18:38
10ème	DES 6	ES - Les Gardes	10,870		50,550	0:03	16:28	18:41
	AES 6	X D47 / Chemin de Gérenthes			61,420			
	CPS 6	X D47 / Rte. de Chazaux, à gauche sur D47 → Lapte			61,720			
	CH 6A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		23,690	74,030	0:35	17:03	19:16
	—	PARC DE REGROUPEMENT				0:50		
11ème	CH 6B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	17:53	20:06
12ème	CH 6C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:33	20:46
	CH 7	X Route de Réouze / Route des Passats, à droite → Les Passats		8,900	8,900	0:15	18:48	21:01
13ème	DES 7	ES - Pleyne	14,550		9,390	0:03	18:51	21:04
	AES 7	Sur D182, face à ancienne scierie			23,940			
	CPS 7	X D182 / Rte. de Gardailhac			24,150			
	CH 8	Sur D63 devant bâtiment agricole		18,570	27,470	0:30	19:21	21:34
14ème	DES 8	ES - Le Lignon	11,150		27,970	0:03	19:24	21:37
	AES 8	Devant route d'accès à la station d'épuration			39,120			
	CPS 8	A l'angle du stade de foot			39,310			
	CH 9	Après le panneau "Freyenet", devant le bâtiment		22,870	50,340	0:35	19:59	22:12
15ème	DES 9	ES - Les Gardes	10,870		50,550	0:03	20:02	22:15
	AES 9	X D47 / Chemin de Gérenthes			61,420			
	CPS 9	X D47 / Rte. de Chazaux, à gauche sur D47 → Lapte			61,720			
	CH 9A	Bd. Léon Rocher. Entrée Parc d'Arrivée		22,710	73,050	0:35	20:37	22:50
	—	PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

Distances totales du rallye (km)	109,710	243,060
% km d'ES	45,14%	







Amis concurrents, la municipalité d'Yssingeaux souhaite vous offrir une collation à la fin de la première section. Il n'y a pas de CH, mais **le timing a été établi avec un temps d'arrêt de 5 minutes** afin de vous permettre de profiter de cet instant convivial.

